

Il y a aussi des écoles de beaux-arts, anglaises et françaises, qui n'exigent pas de degré académique déterminé de la part de l'étudiant admis et qui s'occupent plus exclusivement du développement technique de l'artiste. Les plus connues sont les suivantes:—

Nova Scotia College of Art, Halifax (N.-E.).
 Ecole des Beaux-Arts, Québec (Qué.).
 Ecole des Beaux-Arts, Montréal (Qué.).
 School of Art and Design, Art Association of Montreal, Montréal (Qué.).
 Ontario College of Art, Toronto (Ont.).
 Winnipeg School of Art, Winnipeg (Man.).
 Provincial Institute of Technology and Art, affilié à l'Université d'Alberta,
 Calgary (Alb.). Session d'été à Banff (Alb.).
 Vancouver School of Art, Vancouver (C.-B.).

La durée des cours de ces écoles est variable selon les besoins de chaque élève; elle peut aller jusqu'à quatre ans.

Les galeries d'art et musées publics dans les principales villes rendent de précieux services éducationnels aux adultes et aux enfants. Des classes du samedi pour les enfants, des visites dirigées pour écoliers et adultes, des causeries radiophoniques, des conférences et souvent des concerts sont à l'affiche des programmes des diverses galeries d'art. Dans bien des cas, ces institutions fournissent dans leur région des expositions ambulantes tandis que la Galerie nationale du Canada maintient un programme de cette nature dans tout le pays (voir p. 310).

Les galeries d'art et musées* principaux sont les suivants:—

New Brunswick Museum, Saint John (N.-B.).
 Musée de la Province de Québec, Québec (Qué.).
 Art Association of Montreal et Museum of Fine Art, Montréal (Qué.).
 Galerie nationale du Canada, Ottawa (Ont.).
 Musée national du Canada, Ottawa (Ont.).
 London Public Library and Art Museum London (Ont.).
 Art Gallery of Toronto, Toronto (Ont.).
 Royal Ontario Museum, Toronto (Ont.).
 Willistead Library and Art Gallery, Windsor (Ont.).
 Winnipeg Art Gallery, Winnipeg (Man.).
 Saskatoon Art Centre, Saskatoon (Sask.).
 Edmonton Museum of Arts, Edmonton (Alb.).
 Vancouver Art Gallery, Vancouver (C.-B.).

Arts créateurs.—Un événement d'intérêt spécial dans le domaine des arts créateurs a été l'établissement en décembre 1945 du Conseil canadien des Arts. Ce conseil est né de l'effort concerté des associations qui le composent actuellement et qui, au printemps de 1944, avaient présenté une série complète de mémoires au Comité spécial de la Chambre des communes sur la Reconstruction et le Rétablissement. Ces mémoires envisageaient la société d'après-guerre comme une société où les arts seraient "plus répandus et plus intimement ancrés dans la vie de notre peuple". Le Conseil s'est donc activement intéressé au développement du principe du centre civique.

La situation telle que la voit le Conseil consiste essentiellement en ceci que "au Canada il y a des millions de personnes qui n'ont jamais vu une œuvre d'art originale, ni assisté à un concert symphonique ou à une pièce de théâtre présentée par des professionnels, alors que dans nos grandes villes des milliers d'artistes professionnels ont un champ d'action si limité qu'ils sont forcés de s'occuper de besognes incompatibles avec leurs talents". La principale des recommandations en vue de remédier à cet état de choses est la création d'un "organisme d'État chargé de

* La liste complète des musées, sociétés et écoles d'art est donnée dans l'*American Art Annual* (New-York, 1945), pp. 255-296.